



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Hausse des prix à Mayotte

Question au Gouvernement n° 1394

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX À MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à Mme Estelle Youssouffa.

Mme Estelle Youssouffa . Vendredi dernier, le gouvernement a annoncé des mesures pour limiter l'impact de la hausse des prix, mais aucune aide n'est prévue pour les foyers ruraux ou ceux des territoires ultramarins et corses, qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture.

Pour Mayotte, le choc pétrolier est le coup de massue de trop. Demain, il y aura une hausse de 30 centimes à la pompe à essence, dont Total a le monopole sur notre île, une hausse de 1 000 euros sur les containers, qui importent la totalité de ce que nous consommons, et une hausse de 40 % sur les tarifs de fret. Dans les supermarchés, la nourriture atteint des prix records. Les prix des billets d'avion explosent alors que c'est notre seul moyen d'aller nous soigner, d'étudier, de travailler et de rendre visite à nos familles à La Réunion et dans l'Hexagone. Et que dire de la nouvelle taxe carbone imposée par l'Union européenne depuis le 1er janvier sur les matériaux de construction ? Le ciment, les tôles, les tiges en acier et les parpaings indispensables à la reconstruction de Mayotte sont devenus des produits de luxe.

Mayotte est à l'agonie : 70 % des Mahorais vivent sous le seuil de pauvreté. Il n'y a quasiment pas de transport en commun. Nous ne pouvons pas faire jouer une quelconque concurrence à cause de la taille de notre marché et nos entreprises ne peuvent pas faire face. Après le cyclone Chido, alors que la crise de l'eau continue, laisser exploser les prix de l'essence, des containers, de la nourriture, des billets d'avion et des matériaux de construction, c'est achever Mayotte. Ce n'est plus une question de cherté de la vie : la survie elle-même est devenue hors de prix et personne ne peut payer la reconstruction. Quelles mesures spécifiques avez-vous prévues pour Mayotte, pour les outre-mer et pour la Corse ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Je comprends l'inquiétude de nos compatriotes ultramarins face à la hausse des prix du carburant, couplée au contexte de la vie chère en général. Dans les départements et régions d'outre-mer, il existe un mécanisme particulier de fixation des prix du carburant. Chaque 1er avril, ce dispositif de réglementation et de plafonnement permet de comptabiliser le prix du carburant par rapport au mois précédent. Pour le mois de mars qui vient de s'écouler, il a donc eu un rôle d'amortisseur. La hausse sera comptabilisée à partir du 1er avril, c'est-à-dire demain.

Vous avez raison, on constatera la même augmentation mécanique que dans l'Hexagone puisque le carburant acheminé vers Mayotte transite désormais par Singapour. Concrètement, les prix au litre seront un peu moins élevés dans les outre-mer : 1,97 euro pour le sans-plomb et 1,90 euro pour le gazole, contre 2,32 euros et 2,24 euros en moyenne dans l'Hexagone.

Je tiens également à vous préciser que nous assurons la sécurité des approvisionnements – c'est important de le dire à nos compatriotes. Nous suivons la situation heure par heure. Le gouvernement a apporté une première réponse à destination des transporteurs, des agriculteurs et des pêcheurs, en débloquant une enveloppe de 70 millions d'euros dont une partie bénéficiera aussi aux outre-mer. Cette aide s'accompagne d'une vigilance constante. Nous nous adapterons en fonction de l'évolution de la situation. Je suis évidemment en lien quotidien avec le préfet.

Vous avez raison de faire remarquer que les prix des billets d'avion sont trop élevés. Le député Giovanni William s'est vu confier une mission sur ce sujet. Il a entamé son travail il y a quelques semaines déjà, afin que nous puissions intégrer des réponses à ce problème dans le projet de loi de lutte contre la vie chère dans les outre-mer. Le prix du ciment devra lui aussi être mieux encadré. Je mène ce combat au niveau européen. Vous pouvez compter sur moi.

Mme la présidente . La parole est à Mme Estelle Youssouffa.

Mme Estelle Youssouffa . Vous l'avez dit, c'est le préfet qui fixe les prix des carburants. Le gouvernement a donc la main. C'est aussi à Matignon que mon collègue attend que le premier ministre signe sa lettre de mission pour étudier le prix des carburants en Corse. Nous attendons sa signature. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.)*

Données clés

Auteur : [Mme Estelle Youssouffa](#)

Circonscription : Mayotte (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1394

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026